Nations Unies S/PV.5231



Conseil de sécurité

Soixantième année

Provisoire

5231e séance

Vendredi 22 juillet 2005, à 10 heures
New York

Président :	M. Vassilakis	(Grèce)
Membres :	Algérie	M. Djeffal
	Argentine	M. García Moritán
	Bénin	M. Zinsou
	Brésil	M. Sardenberg
	Chine	M. Zhang Yishan
	Danemark	Mme Løj
	États-Unis d'Amérique	M. Brencick
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. de La Sablière
	Japon	M. Kitaoka
	Philippines	M. Baja
	République-Unie de Tanzanie	M. Manongi
	Roumanie	M. Stamate
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry

Ordre du jour

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport mensuel du Secrétaire général sur le Darfour (S/2005/467)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

05-43483 (F)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport mensuel du Secrétaire général sur le Darfour (S/2005/467)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire M. Jan Pronk, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Pronk à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport mensuel du Secrétaire général sur le Darfour publié sous la cote S/2005/467.

À la présente séance, le Conseil de sécurité va entendre un exposé de M. Jan Pronk, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan. Je lui donne maintenant la parole.

M. Pronk (*parle en anglais*) : Il y a environ un an, en juin 2004, le Conseil de sécurité a décidé de charger une mission des Nations Unies de la préparation de la surveillance prévue par l'Accord de Naivasha et de l'appui à la mise en œuvre d'un accord de paix, une fois signé, entre le Gouvernement soudanais et l'Armée populaire de libération du Soudan. Un mois plus tard, le Conseil adoptait sa première résolution sur le Darfour afin de mettre fin aux massacres et aux crimes contre l'humanité commis depuis le début 2003. Au cours des 12 mois qui se sont écoulés, le Conseil a intensifié sa participation et a fait davantage pression afin de conclure les négociations de Naivasha et de régler le conflit au Darfour. Il a également donné un mandat complet à la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour qu'elle contribue à mettre en œuvre l'accord de paix et qu'elle aide à remédier aux causes profondes des conflits au Soudan.

À la mi-2005, une année s'est maintenant écoulée. Les choses ont changé; 2005 pourrait devenir l'année d'un changement décisif. Elle a commencé avec la signature de l'Accord de paix global entre le nord et le sud à Nairobi, le 9 janvier. En avril, une délégation du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) s'est rendue à Khartoum et a été accueillie très chaleureusement. Pour un grand nombre d'entre eux, il s'agissait de leur première visite en plus de 20 ans. Une nouvelle constitution a été rédigée et adoptée à Khartoum ainsi qu'à Rumbek. En juillet, John Garang s'est rendu en personne à Khartoum. Sa venue a été un triomphe auquel un million de personnes a assisté. Jamais autant de gens ne s'étaient réunis auparavant dans le centre de Khartoum pour montrer qu'ils sont politiquement convaincus que la paix et l'unité sont à portée de la main. Un jour plus tard, le Gouvernement d'unité nationale a été constitué et doté d'une nouvelle présidence comprenant Bashir, Garang et Taha. Les déclarations qu'ils ont prononcées étaient orientées vers l'avenir et parlaient de paix, de démocratie et de citoyenneté. Leurs gestes exprimaient clairement une joie et une confiance qui ont été ressenties par les spectateurs dans tout le Soudan et par-delà les frontières et disaient que la paix est là pour de bon.

Bien sûr, l'Accord de paix global n'est pas réellement global. Il ne couvre qu'un conflit, quand bien même il s'agit de la guerre civile la plus longue d'Afrique et ayant fait le plus grand nombre de victimes. Certaines parties ont été exclues des pourparlers qui ont eu lieu à Khartoum et ailleurs au nord et au sud du pays. Mais l'Accord était censé être le début d'une paix globale à réaliser dans l'ensemble du Soudan et l'engagement de faire en sorte qu'elle se réalise.

Les choses bougent pour l'instant. Au Caire, un accord a été conclu entre le Gouvernement et un certain nombre de partis de l'opposition qui se sont ralliés aux forces de l'Alliance démocratique nationale. Leur dirigeant, Al-Mirghani, qui était en exile, est à présent un partenaire politique. Le dirigeant du parti de la Oumma, Al-Mahdi, qui avait été évincé par le coup d'État militaire qui est à l'origine du Gouvernement actuel, est également de retour. Al-Turabi, le dirigeant

du Parti du congrès populaire et le cerveau derrière ce coup d'État, qui a été par la suite emprisonné sous le régime actuel, a été libéré. Il s'est tout de suite mis à utiliser sa liberté nouvellement retrouvée pour critiquer le régime. L'état d'urgence a été levé, bien entendu, à l'exception du Darfour et de l'est du pays. La censure a également été levée. Pour la première fois, les journaux ne devaient pas recevoir l'approbation des renseignements militaires pour chaque article qu'ils avaient l'intention de publier.

La cinquième série de pourparlers à Abuja a progressé, contrairement aux autres qui ont été compromises par de violents incidents sur le terrain au Darfour. Les pourparlers se sont déroulés sans encombres. Les parties – c'est-à-dire le Gouvernement, le Mouvement de libération du Soudan (MLS) et le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) – ont négocié avec sérieux et souplesse, débattant davantage des questions politiques que des procédures et questions secondaires. Les partenaires internationaux se sont unis pour exercer une pression et ont su éviter d'envoyer des messages contradictoires. L'Union africaine, notamment le médiateur Salim Ahmed Salim, a dirigé les discussions avec fermeté et efficacité. Les débats ont débouché sur la signature de la déclaration de principes qui formera la base des négociations futures. Les pourparlers pourraient se terminer avant la fin de cette année. Les commandants de l'Armée de libération du Soudan (ALS) sur le terrain semblent également avoir une plus grande confiance dans le processus de paix. Il faut encore renforcer la confiance, mais on peut à présent apercevoir la fin du tunnel.

Les pourparlers sur le conflit à l'est n'ont pas encore commencé. La violence a connu une recrudescence à l'est depuis le début de cette année. Toutefois, les contacts entre le Gouvernement et le Front Est montrent qu'il existe une volonté de régler ce conflit par la négociation. Ces deux parties ont appris à mieux gérer le conflit et à renforcer leur confiance. Là aussi, il se peut qu'un accord soit conclu avant la fin de l'année.

L'an dernier, nous avons dit que la voie vers la paix au Darfour et ailleurs au Soudan passait par Naivasha. Cela semble en effet être le cas. L'esprit de Naivasha gagne les parties dans tout le Soudan. L'Accord de paix global a eu un effet boule de neige : au Caire, à Abuja et à l'est, des textes ont été rédigés qui reflètent l'esprit de paix, la diversité, la démocratisation et le partage du pouvoir –principes qui sont au cœur de l'Accord de paix global. Toutefois, cela signifie que le Gouvernement, le Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) et toutes les autres parties, y compris la communauté internationale, doivent faire leur possible pour mettre pleinement en œuvre l'Accord de paix global sans être affectés par les événements se produisant sur le terrain ou en marge et sans laisser des puissances dans l'ombre ou des éléments grincheux nuire à la lettre et à l'esprit de l'Accord.

C'est pour ces deux parties un vaste programme. Elles peuvent en venir à bout en mettant sur pied sans plus attendre les mécanismes qui ont été convenus dans le cadre de l'Accord de paix global. La Commission militaire mixte du cessez-le-feu a déjà été créée et fonctionne bien. Cependant, la Commission politique du cessez-le-feu et la Commission du bilan et de l'évaluation n'ont pas encore été créées. Le bon fonctionnement de ces institutions est crucial. La paix sera difficile à maintenir sur le terrain en raison de la présence de l'Armée de résistance du Seigneur, d'autres groupes armés qui n'ont pas encore décidé de déposer les armes et de s'intégrer dans les nouvelles structures, et de tribus qui résistent à ce qui a été convenu.

Les parties seront avant tout confrontées aux conclusions de la Commission du tracé de la frontière dans la zone d'Abyei. Comme l'indique l'Accord de paix global, son arbitrage est définitif et lie les parties. Mais, comme toujours, cet arbitrage a créé des gagnants et des perdants. La présidence a publié le rapport de la Commission et en étudie actuellement les conclusions. Les chefs de la tribu Misseriya, tout en protestant contre la conclusion de l'arbitrage, ont déclaré qu'ils avaient l'intention de renoncer à attaquer les Dinkas et les réfugiés qui regagnent leurs foyers. Je demande à tous de respecter l'arbitrage et d'entamer un dialogue pacifique sur la façon d'appliquer les décisions. Toutes les parties devraient être conscientes qu'il s'agit là de la première épreuve qui permettra d'apprécier la durabilité de l'Accord de paix global. Tout dépendra de la façon dont elle sera gérée, non seulement à Abyei, mais également dans le Sud Soudan en général, les Monts Nouba, la région du Nil bleu et le Darfour, ainsi qu'à l'est.

La Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) aura également d'énormes tâches à accomplir. Nous déployons progressivement notre capacité militaire et de surveillance de la paix, bien

que nous nous heurtions à un certain nombre de difficultés. Certains pays fournisseurs de contingents ont retardé leurs contributions, nécessitant d'autres pays qui dépendent d'eux pour faire de même. L'absence totale d'infrastructure au Sud Soudan, conjuguée à des pluies intenses, créée des problèmes difficiles. Toutefois, nous pensons que le plein déploiement pourra s'effectuer vers la fin du mois d'octobre. Entre-temps, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir, en usant de nos bons offices, pour aider à orienter le processus vers une gestion prudente du conflit. Nous avons décidé d'accorder la plus haute priorité aux retours volontaires des personnes déplacées et des réfugiés durant la saison sèche à venir. Nous nous attendons alors à ce que quelque 600 000 personnes regagnent leurs foyers. Nous établirons des postes relais et fournirons un minimum d'assistance.

Nous avons besoin de bien plus de fonds. Notre plan de travail révisé pour 2005 s'élève à pratiquement 2 milliards de dollars. Jusqu'à présent, à mi-parcours, seuls 40 % de ce chiffre ont été engagés. Nos programmes souffrent d'un manque de financements. J'en appelle à tous les donateurs pour qu'ils honorent – et accroissent – leurs engagements. La situation humanitaire au sud du Soudan est particulièrement précaire. Ne pas mettre tout en œuvre pour s'y attaquer de front reviendrait à trahir les attentes de millions de personnes et à compromettre les chances qui nous restent d'instaurer une paix durable – pendant au moins six ans, jusqu'à ce que la population choisisse, par référendum, l'union ou la séparation.

Il incombe aux dirigeants politiques du Soudan et à la communauté internationale de donner des perspectives d'avenir aux millions de personnes sur le terrain qui ont souffert pendant des décennies. Pouvons-nous donner des perspectives analogues à la population du Darfour? Il semble que le cessez-le-feu soit respecté par les parties. La force de l'Union africaine a aidé à mieux stabiliser la situation. Elle a fait un travail admirable, avec un grand professionnalisme, et un immense dévouement.

Les attaques de villages par les milices ont diminué. La situation humanitaire dans les camps s'est améliorée. Le nombre mensuel de morts dues à la violence est encore élevé, beaucoup trop élevé – de 100 à 300 personnes – mais notablement plus faible, cependant, que pendant la période qui a précédé l'adoption de la première résolution du Conseil de sécurité sur le Darfour, en juillet de l'année dernière, lorsque des attaques en masse avaient provoqué des massacres à grande échelle. Selon une étude préliminaire effectuée par l'Organisation mondiale de la santé, le taux brut de mortalité s'élève maintenant à 0,8 pour 10 000, par jour, dans l'ensemble du Darfour, contre plus de 1,5 pour 10 000 il y a encore plus d'un an. Cette réduction de moitié a permis de ramener le taux de mortalité en deçà du seuil officiel d'urgence.

Il reste que la situation est toujours difficile. Le banditisme a augmenté et fait désormais rage. Des attaques peuvent éclater à tout moment. Les milices n'ont pas déposé les armes. Les arrestations arbitraires et le traitement inhumain des prisonniers se poursuivent. Les viols continuent également. De nouvelles mesures ont été mises en place par le Gouvernement en vue d'aider les victimes de viols et d'enquêter sur les crimes de viol, après de longues et intenses discussions avec l'ONU, mais leur mise en œuvre est encore insuffisante dans l'ensemble du Darfour.

Le Gouvernement a engagé un processus de réconciliation entre les tribus. C'est louable et quelques résultats apparaissent d'ores et déjà. Toutefois, cela ne saurait se substituer à un accord politique ou à des poursuites juridiques officielles. Le Gouvernement a finalement mis en place un tribunal chargé de juger les crimes contre l'humanité, mais jusqu'à présent le tribunal n'a été saisi que de quelques dossiers. Là encore, nous en appelons au Gouvernement pour qu'il aille plus vite et plus haut dans ce processus : il ne doit pas se contenter d'arrêter les simples soldats qui ont tué et violé; qu'il arrête d'abord ceux qui les commandaient et les dirigeaient et qui leur ont ordonné de le faire. C'est seulement à cette condition que l'on pourra mettre fin à l'impunité. Ce n'est qu'à cette condition que les efforts actuels de réconciliation pourront permettre non seulement de surmonter un passé très sombre mais aussi d'inaugurer une ère nouvelle dans laquelle de tels crimes ne pourront se reproduire.

Globalement, il y a place pour l'optimisme, mais nous devons être réalistes. La situation est précaire – tout à fait précaire. Les blessures infligées à des millions de personnes pendant une très longue période de négligence, d'exclusion, d'injustice et de mauvaise gouvernance ne pourront se cicatriser du jour au lendemain. La démocratisation et la défense des droits de l'homme exigent davantage qu'un accord entre

dirigeants et combattants. La pauvreté est extrême, plus grande encore, que dans la quasi-totalité des autres pays d'Afrique. La lutte contre la pauvreté – après le combat pour la paix – demandera à la population soudanaise et à la communauté internationale des décennies d'efforts soutenus. La réconciliation en cours, ainsi que la gestion des conflits entre nomades et paysans exigera beaucoup d'attention politique et de ressources, pour le dédommagement des victimes et le développement.

Cela fait un an – enfin – que la communauté internationale a commencé à appliquer au problème soudanais une stratégie globale. Cette stratégie comportait des volets humanitaire, politique et militaire. Certains succès ont manifestement été remportés. Un changement de stratégie n'est pas nécessaire. Toutefois, il va falloir absolument intensifier cette stratégie, et faire preuve de ténacité; il faut également rajouter un volet économique.

En outre, nous devons regarder de l'avant pour voir ce qui devra être fait en matière de suivi, si l'accord de paix sur le Darfour est signé. Les populations devront rentrer dans leur région d'origine mais elles ne le feront que si elles se sentent en sécurité. Cela exigera un nouveau renforcement des effectifs de la force de l'Union africaine. La planification de ce renforcement devra commencer rapidement.

Le jour de l'investiture du Gouvernement d'unité nationale, des paroles magnifiques ont été prononcées. Le Président Bashir a parlé d'une ère nouvelle; il en a esquissé les contours avec une éloquence qui a inspiré de nombreuses personnes :

> « Nous vous promettons plus de liberté, de démocratie et de dialogue. Nous avons pris l'engagement vis-à-vis du peuple du Darfour de faire réparation pour toutes les doléances de chaque citoyen, toutes les hostilités infligées, quelle que soit la partie responsable, sur la base de la justice et de l'état de droit ».

C'est plus qu'une promesse; c'est une garantie. Tout le monde l'a entendu. Tout le monde au Soudan – à Khartoum, à El Fasher et à Juba – pourra observer, constater et se rendre compte si cet engagement est concrétisé. Ceux auxquels on doit, à Addis, à Nairobi, à Abuja et à New York, que ce processus ait débouché sur ces engagements et ces accords peuvent veiller à ce que cette réalité ne disparaisse pas en fumée.

Le nouveau second Vice-Président, Ali Osman Taha, qui a laissé la place de premier Vice-Président du Soudan à John Garang, a fait allusion dans son discours à l'accueil extraordinaire réservé par la population de Khartoum à Garang lors de son retour. Il est intéressant de le citer aussi :

> « La présence du peuple soudanais descendu dans la rue pour présenter ses félicitations, sa bénédiction, ses salutations et demander d'autres processions comme celles qui ont rempli les villes du Soudan, c'était cela le signe le plus fort. Tout s'est terminé par un grand rassemblement historique en silence – un silence qui parlait plus fort, j'en suis sûr, que tous les discours les plus éloquents prononcés au cours de ces célébrations. Et lorsque la population s'exprime, dans ces occasions, alors les dirigeants doivent faire le silence et se mettre à la tâche pour accomplir leur mission – ce que nous nous engageons ici même à faire, par la grâce de Dieu. »

Ce n'est pas là n'importe quel engagement. À l'écoute de ce discours, beaucoup dans l'assistance, à Khartoum, doivent s'être fait cette réflexion : « La population du Darfour a parlé, elle aussi. Nous l'avons entendue à Khartoum; on l'a entendue à Addis, à Abuja, à Nairobi et à New York. »

Maintenant, mettons-nous à l'œuvre pour nous acquitter de nos obligations et accomplir la mission que nous avons engagée il y a un an.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pronk de son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 45.